

sous la direction de Suzanne Léveillé et Julie Lefebvre, Presses de l'Université du Québec, 2011, 170 pages.

Résumé et commenté par
Normand Brodeur, T.S.

Le livre *Le passage à l'acte dans la famille* vise à mieux comprendre comment un individu en vient à tuer un membre de sa famille. Il s'intéresse aux formes les plus fréquentes d'homicide familial, soit l'homicide conjugal (47 % des cas), le filicide (meurtre d'un enfant par un parent; 21 % des cas) et le parricide (meurtre d'un parent par un enfant; 13 % des cas). Le livre regroupe sept articles scientifiques auxquels ont contribué neuf auteurs, sept femmes et deux hommes. Ces auteurs proviennent principalement de la psychologie (6/9) et de la psychiatrie, bien qu'une criminologue et une sociologue soient aussi du nombre. Les éditrices, Suzanne Léveillé et Julie Lefebvre, toutes deux professeures au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ont rédigé quatre des sept chapitres. Mme Léveillé cosigne aussi un chapitre supplémentaire et signe la conclusion. Leur contribution commune à l'ouvrage est donc importante.

La première partie de l'ouvrage (trois chapitres) examine l'homicide conjugal commis par les hommes, celui-ci constituant la forme la plus fréquente des homicides entre conjoints. Les auteures Lefebvre, Léveillé et Galdin présentent les résultats de trois recherches. En se basant sur 23 cas pris dans des établissements de détention fédéraux au Québec, la première dresse le profil des hommes auteurs

d'homicides. À la lumière des résultats, on découvre que le meurtrier typique a 37 ans, est né au Canada, a une scolarité secondaire et occupe un emploi. Il utilise une arme blanche pour commettre son crime. Il a par ailleurs subi de mauvais traitements dans l'enfance, exercé de la violence conjugale contre sa partenaire et vécu une séparation récente. Il n'a, dans la plupart des cas, pas demandé d'aide à un intervenant. La seconde recherche compare le profil de 23 hommes qui ont tué leur conjointe à celui de 21 hommes qui ont exercé de la violence conjugale sans commettre d'homicide. Les résultats montrent notamment que les auteurs d'homicides ont exercé moins de violence conjugale que le groupe de comparaison, ce qui remet en question la notion de continuum selon laquelle l'homicide constitue le point culminant d'une escalade de la violence envers la conjointe. Ces hommes sont par ailleurs moins impulsifs, ce qui laisse penser qu'ils contrôlent mieux leur monde interne. Enfin, la troisième recherche compare un groupe de 95 hommes ayant tué leur conjointe à 40 autres ayant commis le même geste et s'étant par la suite suicidés. En se basant sur l'analyse de dossiers, elle montre que les hommes qui commettent un homicide et se suicident se distinguent par la présence de certains signes précurseurs (achat d'une arme à feu, mort évoquée), par des variables situationnelles (séparation ou divorce) et par des variables psychologiques (symptômes dépressifs et trouble de la personnalité limite).

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à une comparaison entre les homicides conjugaux commis par les hommes et les femmes. Dans le premier texte, Mercader, Houel et Sabota analysent 337 « crimes passionnels » survenus en France, dont 46 ont été décortiqués plus en détail. Après avoir constaté que les hommes sont beaucoup plus nombreux à tuer leur conjointe que les femmes à tuer leur conjoint (78 % contre 22 %), les auteures notent « que les hommes tueraient plutôt pour "garder" les femmes, tandis que les femmes

Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
Numéro 138 (2013.1) : 127-129.

seraient souvent amenées à tuer plutôt pour se débarrasser de leur conjoint » (p. 77). Elles soulignent « le caractère profondément destructeur de l'inégalité des sexes » (p. 88), tout en dénonçant les modèles familiaux fondés sur l'emprise. À cet égard, l'étude révèle qu'hommes et femmes ont grandi dans des milieux pathogènes incitant les premiers à considérer les femmes comme leur propriété et interdisant aux secondes toute autonomie. De façon complémentaire, le second texte (Léveillé, Lefebvre et Galdin) examine les motivations et les caractéristiques psychologiques d'un groupe d'hommes (n = 27) et de femmes (n = 27) ayant commis un homicide conjugal. La comparaison des dossiers indique des différences significatives entre les deux groupes. Ainsi, les homicides commis par les femmes sont motivés par l'autodéfense ou par les intérêts financiers, tandis que ceux commis par les hommes le sont principalement par le désir d'exercer des représailles à la suite d'une séparation amoureuse. De plus, les hommes présentent plus souvent que les femmes des traits de personnalité liés à la rancune, à l'irritabilité et à la volonté d'éviter l'abandon.

La troisième partie est consacrée à l'homicide intrafamilial. Elle débute par un chapitre dans lequel Auclair et Millaud, cliniciens à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, décrivent leur pratique auprès de parricides psychotiques et de leurs familles. Dans ces cas, les interventions ont pour principal enjeu le réaménagement relationnel. En effet, le meurtre d'un parent entraîne des réactions traumatiques tant chez le meurtrier que chez les membres de sa famille et il occasionne des modifications majeures dans les relations familiales. L'équipe soignante doit alors aider les personnes à repenser ces relations en fonction des séquelles subies par chacun. Les auteurs expliquent comment ils poursuivent cet objectif au cours de chaque phase de l'intervention, soit l'évaluation, l'élaboration du plan de traitement, la préparation de la sortie de l'hôpital et la période après la sortie. Le chapitre qui clôt la troisième partie amène le lecteur dans un tout autre univers, soit celui de la confession de l'homicide lors de l'interrogatoire policier. Les auteurs Vaillancourt et Léveillé ont étudié les dossiers d'hommes et de femmes ayant commis un homicide conjugal (n = 59), un filicide (n = 42)

ou un parricide (n = 26) afin de déterminer les variables associées au fait de confesser ou non le crime à la police. D'entrée de jeu, ils précisent que l'acte de confession n'est pas influencé par le type d'homicide commis. Globalement, les taux observés sont plus élevés pour ce type de crime que pour les autres, possiblement à cause de la forte composante affective qui caractérise l'ensemble de ces situations et qui rend les individus plus fragiles face à la pression psychologique exercée lors des interrogatoires.

Sur le plan de la forme, ce livre pourra paraître difficile d'accès aux lecteurs qui sont moins habitués à lire des communications scientifiques. Le langage technique utilisé, les précisions méthodologiques, la présentation de tableaux de données ou le recours à certaines statistiques pourront en rebuter certains.

D'autre part, la compilation d'articles offre un moins grand niveau d'intégration que ce que l'on pourrait retrouver dans d'autres types de livres. On note par exemple la répétition de plusieurs informations d'un article à l'autre et parfois même dans le même article.

L'introduction et la conclusion sont toutes deux très brèves. On aurait souhaité un effort un peu plus grand des éditrices pour mettre les études en contexte et en dégager des pistes pour l'intervention. Sur le plan du contenu, le sous-titre du livre indique que l'on entend présenter les perspectives psychologique et sociale permettant de bien comprendre le phénomène des homicides intrafamiliaux. Il est vrai que la plupart des chapitres considèrent l'influence de variables sociodémographiques et situationnelles. Le volet « social » est toutefois peu théorisé. La perspective psychologique est celle qui domine.

Bien que les homicides intrafamiliaux constituent un phénomène rare, ils préoccupent par leur impact sur les familles et les communautés affectées. Ils interpellent l'ensemble de la société et plus particulièrement les établissements du réseau de la santé et des services sociaux qui ont un important rôle à jouer de prévention. La préoccupation est telle que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) a récemment mandaté un comité d'experts pour étudier la question à la suite d'une série de cas très médiatisés. Ce comité considère tant la recherche que la

formation comme des moyens privilégiés de prévenir ce type d'homicides (MSSS, 2012). Le livre de Suzanne Léveillé et Julie Lefebvre paraît à cet égard tout à fait d'actualité puisqu'il met à la disposition des intervenants une compilation de recherches récentes effectuées principalement au Québec. Cette caractéristique constitue un atout considérable puisqu'une majorité d'études dans ce domaine proviennent des États-Unis où le contexte est quelque peu différent, notamment à cause d'un accès plus facile aux armes à feu. L'ouvrage est donc d'un grand intérêt pour les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux concernés par les problématiques liées à la famille, dont ceux et celles qui travaillent en violence conjugale, en médiation familiale, en protection de la jeunesse et en centre de crise.

Descripteurs :

Homicide // Homicide

Référence

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS; 2012). *Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux*. [En ligne] : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2012/12-803-02.pdf>.